

Bilan financier de l'année 2012 par la trésorière Elsa Boudy

Annexe: récapitulatif des dépenses et recettes par catégories comptables avec annotations.

Solde du bilan :

Il ressort que notre solde est positif de 7 989,51 €.

Cela est dû à :

- un bilan global positif de tous les événements (voir détail ci-dessous). Ces bénéfices sont affectés au financement d'événements à venir (représentations de "l'Impossible Procès", spectacle de N. Lambert, manifestations anti-nucléaire, NDDL,...)

- le remboursement de la moitié du coût du radiamètre DG5-R. La seconde partie étant toujours due.

Solde bancaire :

Au 28/02/2013, les soldes en banque étaient les suivants, le compte CCP ayant été clôturé en décembre 2012 :

Compte courant - NEF	13 169,27 €
Livret A - NEF	19 268,49 €
<u>Total :</u>	32 437,76 €

Adhésions :

Elles sont revenues au niveau de 2010 (9 437 € en 2009, 8 177 € en 2010 et 9 429 € en 2011, 8284 € en 2012).

Une quote-part de 714 € a été versée en janvier 2013 aux Amis de la Terre France pour l'année 2012 (12 € par adhérents, comme d'habitude).

Location du local :

Le montant n'a été que de 390 € correspondant aux trois premiers mois de l'année. Il a été convenu en 2009 que les Amis de la Terre attribuent à l'association 2bouts la somme de 3000 € au titre d'un apport en fonds associatif avec droit de reprise. En échange, l'association 2bouts ne percevra pas la participation mensuelle des Amis de la Terre au titre de la mise à disposition du local à compter d'avril 2012.

Échéancier de remboursement :

Avril à décembre 2012 : $130 \times 9 = 1170$ €

Janvier 2013 à janvier 2014 : $140 \times 13 = 1680$

L'association 2bouts versera les 10 € restants au 31 janvier 2014

Bilan des événements :

Bilan global : + 926,61 €

Détail :

Chaine humaine du 11/03/2012 :	+ 157,67 €
Spectacle Nicolas Lambert 22 et 23/05/2012 :	+ 842,87 €
Manifestation anti-nucléaire à Malvesy du 13/10/2012 :	+ 65,00 €
Conférence-Débat de Jean-Marie MULLER du 26 octobre 2012 :	- 138,93 €